

**RELEVÉ DE DECISIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU
CONSEIL ACADEMIQUE**

Réunion plénière du 11 janvier 2018

Désignation des personnalités extérieures de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique

La commission de la formation et de la vie universitaire comprend 4 personnalités extérieures (article 20 des statuts) :

- 1 représentant ou une représentante d'un établissement d'enseignement secondaire
- 1 représentant ou une représentante d'une association reconnue d'utilité publique à vocation culturelle et scientifique
- 2 personnalités issues du monde économique désignées à titre personnel

Les candidatures de M. Jean BASTIANELLI – Proviseur du Lycée Louis le Grand, au titre de représentant d'un établissement d'enseignement secondaire, et de M. Michel SPIRO - Président de la Société Française de Physique, au titre de représentant d'une association reconnue d'utilité publique à vocation culturelle et scientifique présentées par M. CHAMBAZ sont soumises à l'avis des membres de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique.

A l'issue du vote, les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique approuvent les candidatures de M. Jean BASTIANELLI, au titre de représentant d'un établissement d'enseignement secondaire, et de M. Michel SPIRO, au titre de représentant d'une association reconnue d'utilité publique à vocation culturelle et scientifique pour siéger au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique par 20 voix pour, 9 contre et 6 abstentions (35 votants) .

Les personnalités siégeant à titre personnel sont désignées sur proposition du président ou des membres de la commission, à la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire et dans le respect des obligations en matière de parité.

M. CHAMBAZ présente les candidatures de Mme Sylvie BERTUZZI PAPILLON, vice présidente THALES Learning Hub et de Mme Hélène BAUDUIN, EDF-DRH Groupe responsable du pôle mobilité enseignement recrutement.

Mme LARROUTOUROU présente la candidature de Mme Nathalie ROUVET- LAZARE, PDG de Coheris.

Mme INGALLINA présente la candidature de Mme Maria Isabel LE MEUR, directrice du pôle Conseil Smart Grids & Smart City EMBIX.

Les résultats du vote sont les suivants :

Mme BERTUZZI PAPILLON obtient 21 voix

Mme BAUDUIN 20 voix

Mme ROUVET- LAZARE 15 voix

Mme LE MEUR 11 voix

3 bulletins blancs

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique approuvent les candidatures de Mme BERTUZZI PAPILLON et de Mme BAUDUIN à la majorité absolue (35 votants) pour siéger au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique au titre de personnalités issues du monde économique.

Le président de Sorbonne Université



Jean CHAMBAZ